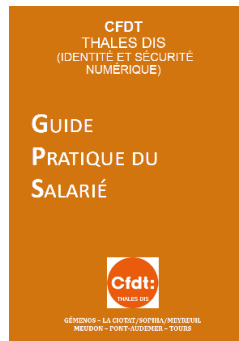


Guide Pratique du Salarié Précisions et corrections



Nous vous avons distribué la semaine dernière notre GPS et nous espérons que vous l'avez apprécié. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore eu, ils nous en reste quelques exemplaires, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants locaux pour demander le votre. Attention, dans le paragraphe « Le cas des salariés à temps partiel » de la page 29, nous avons présenté une revendication de la CFDT comme une mesure acquise alors que celle-ci n'a pas été prise en compte dans le futur accord sur le temps de travail :



Si le jour de temps partiel est un jour férié, il donne lieu à récupération d'un jour d'absence à prendre dans le mois qui suit l'événement par demande papier.

Nous vous demandons de bien vouloir nous excuser pour la fausse joie que cela a pu procurer aux salariés concernés, « errare humanum est ».

De plus, nous tenons à vous apporter quelques précisions, ce GPS est à destination des salariés DIS mais il n'intègre pas à ce jour les mesures spécifiques de tous les établissements.

Nous pouvons prendre par exemple (mais il y en a d'autres) les « samedis malins » qui, d'une manière générale pour tous les salariés du Groupe et donc DIS, sont définis comme suit :

Si un jour férié tombe un samedi habituellement non travaillé, il donne droit à un jour ouvré de congé supplémentaire, s'il est précédé et suivi d'au moins un jour de CP ouvré ou s'il est précédé ou suivi d'au moins deux jours de CP ouvrés.

Mais il y a une spécificité pour les anciens salariés Axalto présents en décembre 2010, cette mesure, qui est connue de tous les salariés concernés, est plus favorable puisqu'il suffit que le samedi soit précédé d'un seul jour de CP ouvré.

Le choix de ne pas intégrer toutes les spécificités des établissements est volontaire car nous ne voulions pas alourdir notre GPS au risque d'y ajouter également de la confusion. Cela étant, si les salariés sont demandeurs et si c'est judicieux, nous verrons ultérieurement comment intégrer au mieux les spécificités des établissements dans notre GPS.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec vos représentants **CFDT**.

Meudon



[Nasser JAVANROOD](#)

Gémenos



[Alain FERULLO](#)

La Ciotat
Sophia/Meyreuil



[Arnaud BOURREE](#)

Tours



[Sébastien CORBIN](#)

Pont-Audmer



[Sébastien BOIVIN](#)

DSC référent



[Thierry CHANTRE](#)